

II- LES HALLES

1 - DUREE D'UTILISATION ET TARIFS			Associations de la Commune	Entreprises, Comités d'entreprise (Commune et Canton) Ets scolaires et asso. canton	Personnes privées habitant la Commune et personnel communal hors commune	Entreprises et comités d'entreprise hors canton et Chambres consulaires
jusqu'à 5 h 00	de 5 h 00 à 10 h 00	de 10 h 00 à 16 h 00				
Prix au 1er janvier 2011			3 réunions gratuites par an, au-delà, 1/3 du tarif	¾ tarif	¾ tarif	plein tarif
154,00 €	310,00 €	376,00 €				
¾ tarif 115,50 €	¾ tarif 232,50 €	¾ tarif 282,00 €				
Prix au 1er janvier 2012						
157,00 €	316,00 €	384,00 €				
¾ tarif 117,75 €	¾ tarif 237,00 €	¾ tarif 288,00 €				
Préparation salle et/ou répétition						
Prix au 1er janvier 2011						
93,00 €	188,00 €	222,00 €				
¾ tarif 69,75 €	¾ tarif 141,00 €	¾ tarif 166,50 €				
Prix au 1er janvier 2012						
95,00 €	192,00 €	226,00 €				
¾ tarif 71,25 €	¾ tarif 144,00 €	¾ tarif 169,50 €				
2- MATERIELS						
Tarifs 2011						
.sono avec micros filaires	-					
.micro HF	-					
.vidéoprojecteur	-					
.rétroprojecteur	-					
.télévision	-					
.lecteur DVD	-					
.magnétoscope	-					
.chaise supplémentaire	-					
Tarifs 2012						
.sono avec micros filaires	93,00 €		Gratuit pour 3 utilisations par an, au-delà, 1/2 tarif	plein tarif	plein tarif	plein tarif
.micro HF	21,00 €					
.vidéoprojecteur	32,00 €					
.rétroprojecteur	24,00 €					
.télévision	19,00 €					
.lecteur DVD	19,00 €					
.magnétoscope	19,00 €					
.chaise supplémentaire	1,00 €					
3-AIDE TECHNIQUE						
Tarifs 2011			Tarifs 2012			
.heure	: -		.heure	: 50,00 €		
.forfait 4 heures	: -		.forfait 4 heures	: 153,00 €		
4 - NETTOYAGE (si non réalisé)						
Tarif 2011 : 41,00 € l'heure			Tarif 2012 : 43,00 € l'heure			
5 - CAUTIONS						
Tarifs 2011			Tarifs 2012			
Caution salle : 543,00 €			Caution salle : 554,00 €			
Caution par clé : 17,00 €			Caution par clé : 17,50 €			
			Caution matériel audio vidéo : 188,00 €			

* Réunions à but politique (uniquement à l'occasion des élections municipales, cantonales et régionales) gratuité accordée pour l'utilisation des salles y compris le nettoyage,

